

Questionnaire aux candidats à l'élection présidentielle 2017

Madame, Monsieur,

Vous êtes candidat(e) à l'élection présidentielle 2017.

Si vous êtes élu(e) Président(e) de la République, le Collectif BAMP souhaite connaître quelles mesures vous comptez prendre dans le domaine dans lequel notre association intervient, c'est-à-dire la prévention et la lutte contre l'infertilité et la stérilité et l'accompagnement des personnes infertiles.

Vous trouverez ci-joint le Manifeste de notre association, qui détaille nos constats et les 48 propositions que nous formulons en la matière.

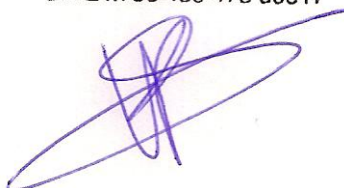
Vous trouverez par ailleurs ci-dessous les questions que nous souhaitons vous poser dans la perspective de l'élection présidentielle à venir.

Nous serions bien entendu ravis de pouvoir mieux vous présenter notre association et évoquer ces sujets avec vous dans le cas d'une rencontre ou d'un rendez-vous téléphonique.

Nous vous remercions par avance de votre retour et vous prions de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Collectif BAMP, Virginie RIO co-fondatrice

COLLECTIF BAMP !
3, rue Germain Lecourtois
14920 MATHIEU
E-MAIL: collectif@bamp.fr
SIRET.798 459 475 00017



Sur la prévention de l'infertilité / la stérilité

1- L'infertilité est en hausse continue depuis plusieurs décennies. En France, un couple sur six consulte pour un problème lié à l'infertilité et 3,1% des enfants sont nés en 2014 grâce à l'aide de la médecine procréative.

L'infertilité est ainsi une question médicale majeure qui concerne le devenir de notre société.

Quelles mesures envisagez-vous de prendre pour enrayer cette hausse et quels seront les moyens associés ? En particulier, entendez-vous mettre en place une véritable politique publique en la matière, au travers notamment d'un « Plan infertilité » faisant intervenir de manière coordonnée les Ministères concernés (santé, environnement, etc.) ?

2- De nombreuses études scientifiques ont établi l'impact des pollutions sur la fertilité (pesticides, engrais, tabac, cannabis, ...) ou estiment que cet impact est fortement probable (perturbateurs endocriniens, produits ménagers, cosmétiques).

Quelles mesures prendrez-vous pour prévenir ces effets délétères ? Entendez-vous prendre des mesures contraignantes afin d'interdire les substances les plus nocives et / ou mieux informer le grand public au travers par exemple de la mise en place d'un étiquetage adapté des produits ?

3- L'infertilité, bien que concernant un grand nombre de personnes, reste aujourd'hui un tabou dans notre société.

Envisagez-vous de mettre en place une politique d'information et de prévention sur ce sujet, avec des campagnes ciblées en fonction des publics et notamment des jeunes ?

4- Les femmes souffrent d'une inégalité biologique par rapport aux hommes en matière de fertilité puisque la qualité de leurs gamètes se détériore plus rapidement, notamment à partir de 30 ans. Compte tenu des évolutions de notre société (études plus longues et donc âge plus avancé lors de la stabilisation des revenus, constitution plus tardive de couples désireux de fonder une famille, conciliation avec un début de carrière professionnelle), l'âge de la conception du premier enfant recule.

Dans ce contexte, envisagez-vous une évolution du cadre législatif afin de permettre l'autoconservation des gamètes hors contexte médical, dans le but de préserver la fertilité pour l'avenir ?

Sur l'amélioration de l'AMP et de ses résultats ainsi que de la recherche

5- Malgré la hausse des couples ayant recours à l'AMP, aujourd'hui deux FIV sur trois sont des échecs. Le diagnostic des pathologies sous-jacentes n'est pas toujours pertinent et en conséquence, les protocoles proposés ne sont pas forcément les plus adaptés. Certains examens / techniques innovant(e)s permettent d'améliorer le succès des tentatives d'AMP mais ne sont aujourd'hui pas pleinement reconnus (MatriceLab, Win Test, Endocell) et sont donc pratiqués en France sans être remboursés par la sécurité sociale.

Quelles mesures envisagez-vous d'adopter afin d'améliorer les résultats des tentatives d'AMP et notamment des FIV ?

En particulier :

entendez-vous mettre en place un bilan médical standardisé complet préalable à toute tentative d'AMP (incluant les aspects génétiques et immunitaires) afin de permettre un diagnostic fiable ?

envisagez-vous de développer les examens et techniques innovants permettant une meilleure adaptation des protocoles aux patients et de les inclure dans les grilles de remboursement de la sécurité sociale ?

6-Le diagnostic préimplantatoire, c'est-à-dire la sélection des embryons viables, est aujourd'hui limité en France (contrairement à de nombreux pays européens) aux cas où la présence d'une anomalie génétique est démontrée chez un des parents. Or, plus de 60% des embryons transférés dans le cadre d'une FIV ne sont pas viables, ce qui entraîne des échecs répétés voire des interruptions médicales de grossesse.

Envisagez-vous d'étendre le DPI au-delà des cas où la présence d'une anomalie génétique est démontrée chez un des parents, dans le but d'améliorer les taux de succès des tentatives d'AMP ?

7-Les patients en AMP ne sont pas, malgré l'affirmation du principe de démocratie sanitaire, au cœur du dispositif de soins / d'accompagnement qui leur est proposé. Les échanges avec les médecins ne sont pas toujours faciles, la dimension humaine est insuffisamment prise en compte et les patients ne sont pas nécessairement reconnus comme des interlocuteurs compétents. Au niveau associatif, les associations représentant les patients, telles que BAMP, sont insuffisamment encore associées aux réflexions menées sur l'AMP et ses évolutions.

Quelles mesures entendez-vous prendre afin que les patients en AMP soient pleinement reconnus comme acteurs de leur prise en charge médicale ?

8-Les équipes des centres d'AMP font le constat de l'insuffisance de leurs moyens, financiers, humains ou en termes d'équipements. La recherche française autour des questions d'infertilité et d'AMP marque le pas par rapport à de nombreux autres pays, au plan européen ou plus largement.

Vous engagez-vous à améliorer les moyens des équipes d'AMP (dotations financières, matériel de pointe, numerus clausus en gynécologie médicale) ainsi que de la recherche sur l'infertilité et l'AMP ?

Vous engagez-vous à favoriser des actions de recherche indépendantes permettant d'approfondir la corrélation entre environnement/pollution/alimentation et hausse de l'infertilité ?

Sur la lutte contre les discriminations

9-Les personnes infertiles ou stériles et les enfants nés grâce à une technique d'AMP peuvent subir des discriminations et préjugés liés aux idées reçues qui persistent et qui sont parfois diffusées volontairement.

Quelles mesures entendez-vous prendre afin de lutter contre les discriminations, tabous et préjugés dont sont victimes les personnes infertiles ou stériles et les enfants nés grâce à une technique d'AMP ?